

Une commission représentant [] pour cent (%) du prix de cession dudit Bien, ainsi que toutes taxes et frais éventuellement applicables.

Je reconnais que ladite commission sera due à l'occasion de la conclusion effective de la cession du Bien constatée dans un même acte constatant l'engagement des parties ; ladite cession résultant de l'entremise de l'Agence.

En cas de mandat exclusif donné à l'Agence, je reconnais que ladite commission lui sera également due sans démonstration de son entremise pendant la durée du mandat exclusif.

Il est également précisé que si, pour toute raison, le prix venait à ne pas être versé par l'offrant ou si la vente venait à être annulée a posteriori pour un motif n'étant pas imputable à l'Agence, la commission susmentionnée lui resterait acquise.

OPTIONNEL : Dans le cas où le Bien devait être mis en location plutôt que vendu à une personne présentée par l'Agence, je m'engage à verser à cette dernière une commission équivalant à [] % du montant total du loyer hors taxes sur la période initiale du bail ainsi conclu.

Je m'engage à régler la commission susmentionnée sur simple présentation de sa facture par l'Agence.

À défaut de règlement de la commission due, je reconnais que l'Agence pourra initier toute action utile aux fins de recouvrement de sa commission et que les frais raisonnables légitimement engagés par l'Agence en vue du recouvrement de sa commission seront mis à ma charge intégrale.

